



## Rapport annuel 2019-2020



*Journée de formation avec L'Autre Montréal-2019*

Présenté à l'AGA du 16 septembre 2020

## Table des matières

La mission de la COCAF .....	3
Les principes guidant l'action des membres de la COCAF .....	3
Le mot de la présidence .....	4
Vie associative .....	5
Le conseil d'administration de la COCAF .....	5
Comité accueil.....	7
Comité web .....	7
Comité de sélection, d'accompagnement et d'intégration de la coordination .....	8
Comité PAGAC.....	8
La représentation.....	10
Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEES).....	10
Le comité mixte MEES-Groupes d'action communautaire autonome .....	10
Le groupe de travail OCA/MEES et le comité des secteurs.....	12
Les appels du MEES .....	13
Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) .....	13
La participation de la COCAF au RQ-ACA .....	14
Projets de collaborations .....	16
Comité formation PACTE .....	16
Projet de collaboration avec le RODCD, le RQ-ACA et la TNCDC.....	16
Gestion et financement .....	18
Liste des organismes membres de la COCAF .....	19

## La mission de la COCAF

La mission de la COCAF est de soutenir et d'alimenter les réflexions entourant les enjeux liés à la formation, à l'éducation des adultes et à l'éducation populaire autonome en misant sur la diversité des pratiques de ses membres, dans une perspective de transformation sociale. La COCAF contribue à la promotion et au développement de l'action communautaire autonome et assure la représentation politique de ses membres.

## Les principes guidant l'action des membres de la COCAF

1. **Solidarité** : les membres du regroupement qui, conscients de la communauté de leurs intérêts, ont entre eux des rapports d'obligation réciproque ;
2. **Collaboration (partage)** : les membres du regroupement interagissent / s'inter-alimentent (échanger, partager) sur la base de leurs expertises, de leurs pratiques et de leurs perspectives;
3. **Démocratie** : Les processus démocratiques permettent aux membres du regroupement et aux personnes qu'ils rejoignent d'enrichir la prise de décision sur les projets ou les orientations qui les concernent.
4. **Engagement citoyen** : Tant les membres de la Cocaf que les personnes qu'ils rejoignent ont le potentiel et le pouvoir de contribuer à la transformation sociale;
5. **Transformation sociale**: Un processus de libération et d'émancipation, individuel et collectif, de toutes structures d'oppression, d'exploitation et d'aliénation en vue de bâtir une société responsable: • où toutes les personnes seront respectées et reconnues; • où toutes les femmes et les hommes sont traités également; • où la richesse est partagée équitablement.

## Le mot de la présidence

On se souviendra longtemps du printemps 2020! D'une part pour les raisons que vous connaissez, mais aussi par l'arrivée à la COCAF d'une coordonnatrice et c'est avec grand bonheur que nous l'avons accueilli. Cette embauche nous facilite la prise en charge de certains dossiers et nous offre de multiples possibilités de développement. Nous sommes chanceux à la COCAF; nos membres sont actifs, généreux, passionnés et pleins d'idées!

Plusieurs rencontres en présence et à distance nous ont permis de mettre en action notre planification stratégique. Rappelons entre autres :

- Un mémoire a été déposé dans le cadre des consultations du *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* en décembre 2019
- La mise à jour de notre site web
- L'embauche d'une personne à la coordination
- Le développement d'un partenariat avec un trio d'acteurs de première ligne du milieu communautaire : le Regroupement Québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC), le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD). Un projet qui sollicite directement les compétences de la majorité des membres de la COCAF par le biais de la formation, l'accompagnement et le développement d'outils accessibles sur le web pour les organismes qui doivent notamment composer avec une augmentation significative de leur financement, notamment les organismes en défense des droits (ODCD) et les autres organismes financés par le SACAIS.

Je profite de ce bref tour d'horizon pour remercier tous les membres pour leur engagement et leur enthousiasme. Une reconnaissance à ceux et celles qui se sont investis dans les comités. Ceux qui nous ont quitté pour d'autres défis. Merci!

Un grand merci à tous les membres qui par leur participation, leur énergie et leur enthousiasme ont permis de générer une intelligence collective toujours plus pertinente et ainsi permettre de contribuer à la transformation sociale pour un monde plus juste!

Suzanne Leroux  
Coordonnatrice de la formation Centre St-Pierre  
Présidente de la COCAF  
Août 2020

## Vie associative

### Le conseil d'administration de la COCAF

Le conseil d'administration (CA) de la COCAF est composé de **14 représentants** de groupe membres :

1. Lucie Hébert (CDSEP)
2. Claude Castonguay, **secrétaire** (CPRF)
3. Nancy Aubé (CAFA)
4. Judith Rouan (CDEACF)
5. Réjean Laprise (CFCM)
6. Marie-Ève Bergeron, Véronique Goulet (CFP)
7. Sylvie Gamache (CMGL)
8. Nathalie Perreault, **trésorière** (CRFL)
9. Suzanne Leroux, **présidente** (CSP)
10. Caroline Masse (Collectif l'Autre Montréal)
11. Esther Lapointe (GFPD)
12. Nancy Ann Walsh (INFRA)
13. Andrée Lafrenière (La Puce)
14. Anne St Cerny, Julie Raby (Relais-Femmes)

Le CA de la COCAF s'est rencontré à **8 reprises** en 2019-20. En présence, le 18 septembre 2019, 13 novembre 2019, 9 janvier 2020, 26 février 2020. En visioconférence, le 15 avril 2020, 20 mai 2020 et 3 juin 2020.

Nancy Aubé (CAFA) a pris en charge l'animation des rencontres du CA. Nous la remercions chaleureusement. Merci également à ses remplaçants, Réjean Laprise (CFCM) et ?.

En début d'année, le CA a préparé son assemblée annuelle des membres, a tenu celle-ci puis a nommé les personnes qui assumeront la représentation de la COCAF dans les lieux désignés et ses personnes officières.



*Julie Raby (Relais-Femmes) à la prise de notes et Nancy qui anime le CA.*

Le CA a des points statutaires à chaque rencontre ce qui permet aux personnes administratrices de s'assurer du suivi de ces dossiers. Nous retrouvons à l'ordre du jour : nos lieux de représentation, le suivi au plan d'action, les affaires administratives et financières et les nouvelles des membres.

Nous avons reçu lors d'un CA, une présentation par Mme Caroline Toupin du RO-ACA, sur les travaux entourant le **prochain plan d'action gouvernementale en matière d'action communautaire (PAGAC)**. En rencontre de CA, nous avons travaillé à des propositions afin de produire un **mémoire** piloté par un comité de travail et de rédaction.

Nous avons aussi eu la présentation de la plateforme de formation à distance du CSMO-ÉSAC par M. Philippe Beaudoin. Le CSMO-ÉSAC nous a offert gracieusement l'accès à la formation gestion financière.

Le CA de la COCAF a pris connaissance en février 2020, de l'appel d'offre du RO-ACA en partenariat avec la TNCDC et le RODCD pour la **coordination d'un projet d'accompagnement et de boîte à outils** visant à soutenir les organismes d'ACA, en particulier en défense collective des droits, dans la gestion interne et la reddition de compte. Après des échanges de clarification avec les partenaires et des rencontres de comités de travail du CA, nous avons décidé que la COCAF s'impliquerait. Nous sommes parties prenante **depuis juillet 2020**.

Une lettre conjointe avec le *Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RO-ACA)* afin de demander à M. Jean Boulet, Ministre du *Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale* de **prolonger le programme PACME et d'injecter de nouvelles sommes pour le bénéfice, cette fois, des organismes communautaires et des organismes de formation membres de la COCAF** qui ont grandement besoin de cette aide pour traverser la période difficile que l'on vit et réaliser le virage numérique qui devient un incontournable pour toutes les organisations, petites, moyennes et grandes.

Et bien sûr, nous avons eu plusieurs **échanges et partage d'outils sur le télétravail et les impacts de la pandémie** sur nos organisations, ainsi que les impacts considérables sur notre autofinancement.

### **Résumé des suivis au plan d'actions 2019-2020**

- Comité de travail pour l'embauche d'une ressource à la coordination de la COCAF. Embauche de celle-ci le 16 mars 2020.
- Instauration de moyens de soutien pour les nouvelles personnes représentantes pendant les CA et entre les rencontres, le 13 novembre 2020. Décision d'instituer une évaluation annuelle du fonctionnement du CA pour 2020-2021.

- Notre nouvel intranet nous a été présenté par le CDEACF le 26 février 2020.
- Notre nouveau site web a été mis en ligne en juin 2020.
- Nous avons débuté la planification de la journée de formation aux membres et à leur équipe sur le thème « *la sobriété numérique et l'intelligence artificielle* », qui a été annulée avec le confinement dû au COVID- 19
- Comité externe projet de formation dédiés aux organismes financés par le PACTE, les travaux se sont poursuivis au ralenti avec la pandémie et l'échéancier a été repoussé : la COCAF recevra en février 2021 la formation en mode virtuel comme groupe test.
- La coordonnatrice a présenté des propositions pour le nouveau plan d'action 2020-2021 qui a permis au CA de faire des échanges fructueux pour l'atteinte de notre mission.

## Comité accueil

**Membres** : Claude Castonguay (CPRF), Anne St-Cerny (Relais-Femmes)

Le comité s'est rencontré une fois pour planifier le contenu d'une rencontre avec le COCO pour entendre les divergences qui l'ont incité à se retirer. L'objectif était de mieux les saisir afin d'améliorer les pratiques d'accueil et d'inclusion des groupes-membres et des personnes qui les représentent à la COCAF. La date de rencontre entre la COCAF et le COCO fût ardue à déterminer et malheureusement annulé par nos représentantes.

## Comité web

**Membres** : Judith Rouan (CDEACF), Marie-Ève Bergeron (CFP), Esther Lapointe (GFPD), Caroline Masse (L'Autre Montréal), Nancy Fredette (CRFL).

Le comité **s'est réuni à 3 reprises** au cours de l'année.

En bref, le comité a procédé aux actions suivantes :

- Analyse des besoins de la COCAF par rapport au site
- Détermination des besoins
- Choix de l'allure générale : couleurs, police, page d'Accueil
- Organisation d'une séance photo (annulée pour cause de COVID)
- Appel à production de contenus et photos (à relancer)

## Comité de sélection, d'accompagnement et d'intégration de la coordination

**Membres :** Lucie Hébert (CDSEP), Nathalie Perreault (CRFL) et Andrée Lafrenière (La Puce ressource informatique) avec une participation ponctuelle de Suzanne Leroux (CSP) qui a pris part aux entrevues de sélection.

Cette année, pour une première fois, et grâce à la bonification de sa subvention à la mission, la COCAF a actualisé, tel que prévu au plan d'action, l'embauche d'une première personne salariée.

Un comité a été formé et s'est réuni à trois reprises pour monter, valider et diffuser l'offre d'emploi.



Trois candidats ont été retenus sur les 31 curriculum vitae reçus. Trois personnes ont été rencontrées en entrevue. Marie-Josée Vaillancourt a été sélectionnée et a débuté son mandat le 16 mars 2020.

Depuis, Nathalie Perreault et Andrée Lafrenière ont veillé à son intégration et l'accompagnent dans son travail.

## Comité PAGAC

**Membres :** Amélie Lafortune-Lauzon (CFP), Anne St-Cerny (Relais-femmes), Suzanne Leroux (CSP), Claude Castonguay (CPRF)

Ce comité a eu pour mandat de rédiger le mémoire de la COCAF pour la démarche de révision du *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* (PAGAC).

En effet, le gouvernement a lancé la démarche de réflexion pour mettre à jour le PAGAC, le dernier datant de 2001 à la sortie de la Politique gouvernementale sur l'action communautaire. La première étape de cette démarche toujours en cours fut la rédaction de mémoires à laquelle la COCAF a participé.

Pour ce faire, un comité a été créé, en septembre 2019, afin d'écrire un mémoire sur les enjeux vécus par les organismes communautaires autonomes de formation (OCAF). Ce comité s'est rencontré le 10 octobre et le 7 novembre.



En plus d'être responsable de la rédaction du mémoire, le comité a mis en place une démarche participative pour prendre en compte l'ensemble des points de vue des membres de la COCAF. Ainsi, Amélie, Suzanne et Claude ont animé une activité de type « world café » lors du CA du 13 novembre où les membres ont pu s'exprimer sur trois thèmes généraux, soient l'autonomie, la reconnaissance et le financement et à réfléchir tant à partir de la spécificité des OCAF que pour l'action communautaire autonome dans son ensemble.

À partir de ce travail, le comité a terminé la rédaction du mémoire et l'a transmis au *Ministère du Travail, de l'Emploi et de la solidarité sociale* en décembre 2019.

## La représentation

Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEES)

**Délégués de la COCAF :** Nathalie Perreault, Claude Castonguay et Réjean Laprise



*Deux de nos représentants Réjean Laprise et Nathalie Perreault lors d'un CA de la COCAF*

Le comité mixte MEES-Groupes d'action communautaire autonome

Le comité mixte du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et des organismes d'ACA est composé d'Anne-Marie Lepage, sous-ministre adjointe à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, de Josée Lepage, directrice du service de soutien aux élèves, de Marilou Harvey, directrice des services de soutien et d'expertise ainsi que des représentantes du Service des programmes pour les organismes communautaires qui œuvrent pour le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE).

Les organismes d'action communautaire présents au comité mixte, sont : le *Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec* (RGPAQ), le *Regroupement des organismes communautaires de lutte au décrochage scolaire*, de *Literacy Volunteers of Québec/Bénévoles en alphabétisation du Québec*, le *Regroupement des écoles de la rue autonomes du Québec* (RERAQ) et la *Coalition des organismes communautaires autonomes de formation* (COCAF).

Le mandat du comité est de **faire des recommandations au ministre sur différents aspects du PACTE et d'autres dossiers en lien avec les organismes d'action communautaire autonome (OACA).**

Il est important de préciser qu'au cours de l'année, la sous-ministre adjointe a délégué officiellement la directrice du service de soutien aux élèves pour la remplacer au comité mixte pour une période indéterminée. Une déception de la part des secteurs de l'action communautaire autonome a été exprimée. Ce changement nous laisse un goût amer et nous questionne sur l'intérêt que porte la sous-ministre adjointe au PACTE et à l'action communautaire.

Au cours de 2019/2020, **une seule rencontre** de comité mixte s'est tenue. La pandémie de la COVID-19 aura fait en sorte que toutes les rencontres en présence, prévues à l'agenda à partir du 15 mars 2020, soient annulées.

Le comité mixte s'est donc réuni le 27 novembre 2019 à Québec. C'est à cette rencontre que nous avons appris le remplacement de la sous-ministre adjointe. Aussi, un retour important sur les nouvelles conventions a été fait étant donné que les organismes les avaient déjà signées et que des articles du document, pour lesquels nous nous sommes opposés farouchement, n'avaient pas été discutés pendant les travaux. On nous a confirmé que des mesures allaient être prises pour modifier ces articles. Comme dans toutes les rencontres de comité mixte, nous avons ensuite abordé des questions administratives en lien avec le PACTE (indexation, opération projet, accréditation de nouveaux organismes, etc.) Un sujet presque récurrent a été abordé, il s'agit des appels de courtoisie faits auprès des organismes et des regroupements. Même si nous avons répété à maintes reprises que ces appels n'étaient pas appréciés par bon nombre de groupes, ils seront maintenus.

Enfin, nous avons conclu la rencontre en créant un plan de travail pour l'année pour développer les documents de demande, de reddition de comptes et voir toute la portion du volet 2B de nos conventions PACTE.

## Le groupe de travail OCA/MEES et le comité des secteurs

Le *groupe de travail OCA/MEES* est composé des représentantEs des regroupements en action communautaire autonome et de l'équipe de la Direction des services de soutien et d'expertise (DSSE) du MEES, soit la responsable d'équipe, Karine Vaillancourt et de Camille Chatelain. La directrice Marilou Harvey et Martine Hallé, coordonnatrice, ont été présentes de façon ponctuelle lors des rencontres pendant l'année.

Le **Groupe de travail** s'est réuni à **6 reprises** pendant l'année, la majorité des rencontres ont été tenues à distance. S'est ajoutée une conférence téléphonique, en décembre, avec les représentantEs du groupe de travail.

Le **Comité des secteurs**, quant à lui, s'est réuni à **11 reprises**. Il est le lieu d'échanges, d'analyse et de réflexion en vue de l'avancement des travaux avec le Ministère. Il scrute à la loupe tout document en lien avec le PACTE. Les représentantEs de la COCAF font le lien avec les membres, les informe et les consulte à chaque rencontre du regroupement.

Souvenons-nous, dans la dernière année, de l'intensité avec laquelle les travaux en lien avec le cadre normatif ont eu lieu. De nombreuses rencontres de comité et du groupe de travail, beaucoup d'allers-retours entre le MEES et les secteurs.

Ce n'est qu'en juillet que nous avons pu avoir le résultat des travaux du groupe de travail, OCA/MEES lors de la **réception de la version finale du nouveau cadre normatif et de sa convention 2019-2022**. Les secteurs se sont réunis, en ont fait une analyse fine et les échanges et travaux ont repris de plus belle. L'équipe du MEES a d'ailleurs semblée surprise, le 9 octobre 2019, lors de la reprise des travaux du groupe de travail, de découvrir la vision des regroupements et d'entendre les conséquences que pouvaient susciter certains articles du cadre normatif et de la convention. Les regroupements ont identifié et fait part de l'ensemble des points à traiter, à retirer et/ou à modifier. Ainsi, **des modifications à la convention ont pu être apportées** alors qu'il est cependant complexe de modifier le cadre normatif par l'appareil gouvernemental. Toutefois, avec les enjeux bien identifiés et un plan de travail partagé, les travaux du comité des secteurs et du groupe de travail se seraient poursuivis si n'était pas arrivée la pandémie, nous obligeant à remettre les points prévus à plus tard, pour traiter des urgences et nouvelles priorités.

Le *groupe de travail* avait quand même eu le temps de procéder à la validation des formulaires de demande d'aide financière et de reddition de comptes. Également, plusieurs précisions ont été demandées sur les processus à l'interne, notamment sur l'opération projets, l'étude d'admissibilité de nouveaux organismes, les critères de redistribution de tout nouvel argent au PACTE, etc.

La COVID-19 aura chamboulé tout le plan de travail, mais les rencontres se sont poursuivies à distance. Les préoccupations et enjeux touchant l'ensemble des organismes a pris préséance sur les travaux reliés au cadre normatif. Ainsi, des demandes des regroupements, souvent laissées sans réponse, ont rendu difficile la gestion des effets sur nos organismes membres. Notamment en regard d'un report ou non des AGA, de la production des rapports d'activités et financier, des exigences du PACTE, des extensions de délai demandées, etc.

La dernière rencontre du *groupe de travail* s'est tenue en juin sur une note de bilan des rencontres et projection des travaux pour l'année prochaine.

### Les appels du MEES

Comme à chaque année, les fonctionnaires du MEES nous contacte pour faire un suivi de nos activités.

En mai dernier, Suzanne Leroux qui reçoit les appels des fonctionnaires du MEES à titre de présidente de la COCAF a eu l'occasion de leur annoncer l'arrivée de la nouvelle coordination et du nouveau projet de collaboration avec le RODCD, la TNDCD et le RQ-ACA. Elle a aussi témoigné des impacts du confinement sur les groupes. L'appel a été très cordial.

### Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'action communautaire autonome, **le RQ-ACA représente 57 regroupements et organismes nationaux** et rejoint au-delà de 4 000 organismes luttant partout au Québec pour une plus grande justice sociale. Il défend les intérêts, les valeurs et les pratiques des organismes de l'action communautaire autonome auprès du gouvernement et des autres acteurs privés ou publics. Il exerce une veille et analyse les enjeux touchant les organismes de l'ACA. Il mobilise le mouvement autour des enjeux de l'ACA tels que le sous-financement, l'autonomie et la justice sociale.

## La participation de la COCAF au RQ-ACA

### *Comité forum sur l'avenir de l'ACA*

**Déléguée** : Judith Rouan (CDEACF)

Ce comité a pour mandat d'organiser la logistique et la programmation d'un événement de deux jours sur l'avenir de l'ACA. Judith a participé à 4 rencontres. Comme la COVID-19 a fait son entrée en mars 2020, le forum a dû être reporté une première fois en septembre 2020 et une seconde fois en mars 2021.

### *Comité Stratégie intersectorielle*

**Délégué** : Réjean Laprise

Le mandat de ce comité est d'analyser et approfondir les informations partagées par les membres afin d'élaborer des stratégies d'action collective sur les enjeux jugés prioritaires. Au cours de l'année, Réjean a participé à **deux rencontres**. La pandémie a mis sur pose ce comité qui reprendra ses travaux à l'automne 2020.

### *Rencontre des membres*

**Délégués** : Réjean Laprise et Claude Castonguay

Deux rencontres annuelles sont offertes aux membres pour réfléchir et se concerter sur des enjeux qui touchent directement l'action communautaire autonome. La première rencontre du 17 septembre 2019 a servi à mettre la table sur le *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* (PAGAC). Le RQ-ACA a mis en place une tournée nationale pour informer les regroupements sur comment se feront les consultations du MTESS pour la réalisation de ce plan. Caroline Toupin, coordonnatrice du RQ-ACA est venue faire une présentation des travaux entourant le nouveau plan d'action le 18 septembre lors d'une rencontre régulière des membres de la COCAF.

La deuxième rencontre s'est transformée en multiples visioconférences étant donné la pandémie. Le RQ-ACA a décidé d'offrir à ses membres la possibilité d'assister à ces rencontres pour faire le point sur les nombreux enjeux entourant les mesures d'urgence mises en place pour contrer la COVID-19. Réjean a participé à **sept visioconférences** où une quarantaine de membres étaient présents.

### *AGA et AGE*

**Délégués** : Réjean Laprise et Claude Castonguay (substitut)

Dans le cadre de sa vie associative, le RQ-ACA organise chaque année son assemblée générale annuelle et une assemblée générale extraordinaire. Pour l'AGA, toujours à cause de la pandémie, l'assemblée a été reportée au 15 septembre 2020. L'AGE s'est tenue le 25 novembre 2019 et a été l'occasion d'adopter les éléments qui allaient constituer le **mémoire déposé par le RQ-ACA pour le PAGAC**.

## Projets de collaborations

### Comité formation PACTE

**Représentantes de la COCAF sur le comité :** Amélie Lafortune-Lauzon (CFP), Sylvie Gamache (CMGL), Hind Fathallah (CFP) et Nathalie Perreault (CRFL).

Sont aussi présents sur le comité des représentants-es du RGPAQ, du ROCLD, de Literacy Québec, du RERAQ.

Le projet de formation est né dans le contexte du rehaussement du financement à la mission des OCA en 2018-2019, en réponse à certaines difficultés exprimées par les groupes membres des différents secteurs du PACTE en regard de l'expression de leurs besoins au moment de rédiger leurs demandes de subventions PACTE mission globale.

Un comité formé des différents secteurs a été créé afin d'élaborer le projet de formation qui a visé à **outiller les organismes d'ACA reconnus au PACTE dans la formulation de leurs besoins financiers réels au regard de la réalisation de leur mission globale dans leurs demandes de financement au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement, et ce, en accord avec les valeurs de l'ACA.**

Le mandat des représentantes de la COCAF est de participer à l'élaboration de la formation en apportant la **perspective andragogique et en favorisant la reconnaissance de l'expertise des OCAFs.**

Le comité s'est réuni à **9 reprises** dont une rencontre d'une journée et a impliqué trois organismes membres de la COCAF.

Un **plan de formation** a été élaboré. Il reste à élaborer les contenus et le cahier du-de la participant-e, s'il y a lieu et à terminer le cadre d'animation.

Bien avant la COVID-19, la formation était déjà envisagée pour être donnée en présentiel ET à distance en mode synchrone. Il est prévu de faire la formation en virtuel dans un premier temps et en présentiel ensuite.

L'échéancier devra être revu car les travaux du comité ont été ralentis par le confinement du printemps 2020.

### Projet de collaboration avec le RODCD, le RQ-ACA et la TNCD

**Membres du comité de travail :** Amélie Lafortune-Lauzon (CFP), Guy Fortier (CPRF), Suzanne Leroux (CSP).



Le CA de la COCAF a pris connaissance, en février 2020, de l'appel d'offre du RQ-ACA en partenariat avec la TNDC et le RODCD pour la **coordination d'un projet d'accompagnement et de boîte à outils** visant à soutenir les organismes d'ACA, en particulier en défense collective des droits (DCD), dans la gestion interne et la reddition de compte. Ce projet était déjà accepté et accordé.

Comme les domaines visés par l'accompagnement, les outils à développer et les formations possibles entraînent directement dans les champs de compétences des groupes membres de la COCAF, nous avons d'abord tenu à nous informer de la teneur et de l'ampleur du projet.

Après des échanges de clarification avec les partenaires initiaux, nous avons proposé que la COCAF s'implique à titre de partenaire du projet tout en assurant sa coordination.

Après réception positive de notre proposition, un **comité de travail** de la COCAF a été formé pour structurer la coordination du projet et les collaborations des OCAF.

Le comité **s'est réuni une première fois, en juin**, avec la coordonnatrice afin de revoir le projet qui demandait à être précisé. Le projet initialement en deux phases a été remodelé et inclut trois phases :

**Phase 1 – de juillet à décembre 2020** : Cueillette de données sur les besoins des organismes en DCD en particulier en matière d'accompagnement, d'outils et de formations. Recherche sur les ressources et outils pouvant être accessibles à distance sur des thématiques ciblées. Création d'un site web dédié au projet. Soutien téléphonique pour répondre à des besoins urgents.

**Phase 2 – de janvier à mars 2021** : Analyse des données recueillies, conception et planification des mesures à mettre en place dans la phase suivante et sur le long terme.

**Phase 3 – d'avril à novembre 2021** : Montage et mise en place des mesures (formations à distance, groupes de pratiques, outils et ressources, liens vers outils externes) et du plan à long terme.

Le projet remodelé inclut également une condition à notre adhésion au projet, soit **que les OCAF tiennent une place privilégiée dans l'offre de services qui sera déployée.**

Le travail de la nouvelle coordonnatrice de la COCAF a été fort précieux dans tout ce travail de mise en place. Avec la signature de l'entente, nous sommes parties prenantes du projet **depuis juillet 2020 et la coordonnatrice de la COCAF en assume la coordination.**

## Gestion et financement

La COCAF n'a pas de comité finances. L'organisme a confié au CRFL la prise en charge la gestion financière de la COCAF tout au long de l'année, assumant le suivi budgétaire et veillant aux obligations financières de l'organisme.

Cette année se démarque par le rehaussement du financement à la mission de 32 028\$ qui a atteint un montant total de 110 528\$. Bien que le montant d'augmentation demandé n'ait pas été tout attribué, ce montant a permis l'embauche d'une première ressource permanente pour la COCAF, à temps partiel. Marie-Josée Vaillancourt a débuté en mars 2020, dans une situation d'intégration toute particulière! Déjà, les comités et le conseil d'administration sont bien épaulés pour l'avancement des différents dossiers de la COCAF.

En rapport avec le budget de la COCAF, la pandémie aura eu raison de la journée annuelle de formation des membres qui n'aura pas eu lieu. Ce poste de dépense, ainsi que les frais de déplacements des rencontres de concertation n'ayant pas atteint les seuils anticipés, ces montants libérés permettront la réalisation d'activités supplémentaires pour l'année 2020-2021. Des réserves, au bilan, sont faites à cet effet.

## Liste des organismes membres de la COCAF

1. *Carrefour de développement social par l'éducation populaire (CDSEP)*
2. *Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF)*
3. *Centre d'animation, de formation et d'accompagnement (CAFA)*
4. *Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)*
5. *Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM)*
6. *Centre de formation populaire (CFP)*
7. *Centre Marie-Gérin-Lajoie (CMGL)*
8. *Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL)*
9. *Centre St-Pierre (CSP)*
10. *Collectif l'Autre Montréal*
11. *Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)*
12. *Institut national de formation et de recherche action (INFRA)*
13. *La Puce ressource informatique*
14. *Relais-Femmes*